

Cette question a fait, à l'époque, l'objet d'un examen approfondi du comité spécial de la défense qui a soumis un rapport à la Chambre des communes. Celle-ci l'a adopté pour en faire la politique du gouvernement et de la nation. Depuis cette époque, on a franchi les étapes successives de l'intégration qui est aujourd'hui pratiquement achevée et constitue maintenant un fait accompli.

Par conséquent, l'étude de l'intégration des forces armées ne présente aucun caractère urgent. En fait, monsieur l'Orateur, le comité de la défense a déjà pu discuter cette question au cours de la session actuelle. Des témoins des divers commandements ont comparu pour témoigner au sujet de l'intégration et de l'efficacité des commandements; et les membres du Parlement ont eu l'occasion de poser des questions et se renseigner sur cette politique.

En ce qui concerne l'unification, si le débat porte sur cette question, il n'est pas de l'usage de la Chambre de déferer des questions au comité avant d'être saisie de mesures législatives à leur égard. Le gouvernement a indiqué dans le discours du trône son intention de proposer des modifications à la loi sur la défense nationale. Mon honorable ami n'a pas saisi l'occasion offerte par le débat pour exprimer alors son opinion sur cette question très importante, et plusieurs jours consacrés à une discussion sur l'adresse en réponse au discours du trône. Par ailleurs, lors de l'étude du budget, tous les membres du Parlement ont eu l'occasion de participer au débat général et d'exprimer leurs opinions à cet égard s'ils le désiraient.

L'hon. M. Churchill: Cela n'est pas exact; il s'agit d'un débat restreint.

L'hon. M. Hellyer: Il y a eu de temps à autre beaucoup d'occasions d'énoncer des opinions au sujet de la politique définie dans le Livre blanc. Quant à l'intégration, elle est bien avancée. Mais on ne saurait procéder plus avant à l'unification sans une autre modification à la loi sur la défense nationale.

L'hon. M. Bell: Ce qui n'est pas ce que vous avez dit antérieurement.

L'hon. M. Hellyer: C'était prévu et le Parlement en sera saisi par les voies normales au cours de la session actuelle. On en discutera alors, et tous les députés des deux côtés de la Chambre auront l'occasion de se

prononcer sur les propositions soumises à la Chambre. Cette mesure législative permettra d'abord une discussion générale et, ensuite, une étude détaillée de tous les aspects de la question au sein du comité permanent lorsque la mesure législative sera soumise à son examen.

L'hon. M. Churchill: C'est pour quand? En décembre?

L'hon. M. Hellyer: C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, je signalerai respectueusement à Votre Honneur qu'il n'y a aucune urgence à tenir un débat général sur ce sujet; que le moment approprié sera celui de la présentation à la Chambre de la mesure législative, qui pourra alors faire l'objet d'une étude complète et suffisante.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aborde la question de l'urgence, mais, ce faisant, je ne saurais me priver du luxe de mentionner l'attitude cynique du ministre envers le député qui a présenté une motion d'ajournement parfaitement sensée. Il a mentionné avec sarcasme la jeunesse et l'inexpérience du député. Puisqu'il parle d'auto-publicité, j'aimerais que le ministre se reporte à l'article paru dans la section d'héliogravure du *Globe and Mail* de Toronto, qui expose en détail la nouvelle politique de défense. L'honorable représentant et M. Lee y sont décrits comme deux beaux garçons. (*Exclamations*) Il y a urgence...

L'hon. M. Pickersgill: C'est de l'envie pure et simple.

Le très hon. M. Diefenbaker: L'honorable représentant qui vient de prendre la parole est une autorité dans ce domaine. Il sera bientôt promu à un autre endroit où l'âge ne compte plus.

L'hon. M. Pickersgill: Toujours l'envie.

Le très hon. M. Diefenbaker: Pour revenir à la question d'urgence, l'honorable représentant a mentionné les occasions qui nous ont été offertes. Il y a eu un Livre blanc en 1964. Je défie l'honorable représentant ou tout autre député de prouver que ce document prévoyait la politique d'ingérence, si évidente au cours des dernières semaines.

Monsieur l'Orateur, nous avons tenté hier d'obtenir de l'honorable représentant des pré-